

Parcours : Les formalités préalables à la rédaction de l'avant contrat de vente

Niveau : Initiation

Durée : 0,43 jour(s) soit 3,0 heure(s)

Public concerné :

- Notaires et collaborateurs

Objectifs

- Maîtriser l'ensemble des formalités préalables à la rédaction de l'avant -contrat de vente
- Connaître les particularités suivants les dossiers
- Identifier les pièces générales et les pièces spécifiques

Programme :

Partie 1 : Les pièces générales

- Préambule
- Questionnaires et courriers vendeur / acquéreur
- Les pièces relatives aux personnes physiques
- Les pièces relatives aux personnes morales
- Les pièces relatives à l'immeuble et sa propriété

Partie 2 : Les pièces spécifiques

- Selon les renseignements obtenus...
- Des immeubles en copropriété
- Des terrains à bâtir hors lotissement
- Relatives aux autres conditions suspensives au profit de l'acquéreur
- Des dossiers vous attendent...

On vous charge des formalités relatives à la vente d'un appartement dans le quartier du Panier à Marseille. Pour cela, vous savez que vous devez tout d'abord rassembler les pièces nécessaires à la rédaction de l'avant-contrat.

Mais, quelles sont-elles ?

Eliot, qui vous accompagne dans cette tâche, vous précise que selon les particularités du dossier (quant au type de parties à l'acte et au type d'immeuble), il vous faudra :

- Des pièces générales
- Des pièces spécifiques

À VOUS DE JOUER !

Prérequis :

- Aucun

Modalités d'exécution

Formation e-learning

Suite à votre inscription, vous recevrez un mail avec un lien pour vous connecter à votre espace pédagogique. Vous pouvez suivre vos modules au moment et au lieu de votre choix sur un ordinateur ou une tablette.

Modalités pédagogiques

Type de formation : E-learning

Durée de la formation : 3h

Exemples et cas pratiques illustrant la théorie

Un support de formation sous forme de synthèse est mis à disposition en téléchargement à la fin de chaque module

Modalités techniques

Plateforme d'apprentissage en ligne (360 E-learning)

Connexion internet + sortie audio

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que chacun des formateurs dispose des qualités et compétences techniques nécessaires pour mettre à disposition les éléments de contenus de la formation.

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Évaluation des compétences :

A l'issue de chaque module, une auto-évaluation en ligne sera proposée au stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses compétences acquises et d'apprécier ses résultats.

Les résultats de l'évaluation seront remis confidentiellement à chaque stagiaire.

Enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation :

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage sera remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation conformément aux dispositions de l'article L. 6353-1* du Code du travail.